



Naissance de la Coordination Nationale Médicale Santé Environnement (CNMSE)

Publié par : CNIID Le : 15/02/08

Depuis quelques années, les professionnels de santé sont de plus en plus visibles, en tant que lanceurs d'alerte et aux côtés des mouvements écologistes. Cette implication est cruciale pour les causes que nous défendons car, d'une part ils disposent d'une grande reconnaissance auprès du public et, d'autre part ils ont un rôle de référence à jouer au sein de la population. Comme l'a déclaré Claude Lesné lors du Colloque sur la substitution du PVC (CNIID/C2DS - 9 octobre 2007) « Si nous voulons faire avancer les choses sur les liens entre santé et environnement, il est absolument indispensable que les professionnels de la santé reprennent leur place dans ce combat, [...] une place d'avant-garde dans le processus de prévention. »

Dans le combat contre l'incinération, les professionnels de santé sont de plus en plus nombreux à s'opposer à cette méthode de traitement, obsolète et dangereuse. Ainsi, plus de 200 médecins sont mobilisés à Marseille, 500 à Clermont-Ferrand et plus d'une centaine au pays Basque. Cet appui est fondamental, comme le rappelle Paul Connett, « dans nos combats contre les incinérateurs aux USA et au Canada dans les années 80, nous avons remarqué que lorsque les médecins locaux et les infirmières faisaient entendre leurs voix, cela faisait une énorme différence quant à l'issue du combat. En règle générale, on fait confiance aux médecins et infirmières pour les problèmes environnementaux de santé.»

C'est dans cette optique que s'est créée, à Lyon, le 27 janvier 2008, la Coordination Nationale Médicale Santé Environnement (CNMSE) dont vous pouvez lire le communiqué ci-dessous.

Cette coordination couvre l'ensemble du territoire national, DOM -TOM inclus et vise à regrouper les médecins et tous les autres professionnels de santé (dont certains sont déjà organisés en associations) souhaitant étudier et prévenir l'impact de la dégradation de notre environnement sur la santé publique, notamment :

- * En exerçant notre devoir d'alerte sur tous les risques environnementaux pour les populations
- * En favorisant les échanges sur la Santé-Environnement entre professionnels de santé
- * En initiant, relayant, et développant des actions pour la protection des personnes et de l'environnement
- * En participant à toutes réflexions sur les problèmes de Santé Environnement
- * En créant un outil de communication, d'information et de surveillance .
- * En contribuant aux actions d'éducation pour la santé
- * En participant à l'amélioration de la qualité de l'expertise .
- * En favorisant la reconnaissance de la cause environnementale d'un certain nombre de pathologies et leur prise en charge .

Le président de la CNMSE est le Dr Albert FHIMA, médecin généraliste à LYON 1er et responsable de la Fédération Régionale des Réseaux de Santé Rhône-Alpes.

Le bureau est composé des Docteurs Jean-Michel CALUT, médecin généraliste (collectif des médecins de Clermont-Ferrand....), Francis GLEMET, pharmacien industriel, représentant l'AMIES, Françoise BOUSSON, médecin, présidente de SERA (Association Santé-Environnement en Rhône-Alpes), Alexandre RAFALOVITCH, médecin généraliste à Lyon, Michel SIMONOT, médecin généraliste, représentant le collectif médical Santé Environnement du Nord.

Les premières actions seront de :

1. S'assurer de la traduction des promesses du Grenelle en décisions politiques, et de leur financement
2. Obtenir que la CNMSE soit intégrée dans les ateliers du Grenelle afin de participer à plusieurs chantiers
3. Apporter son soutien aux associations régionales déjà impliquées dans ce domaine
4. Diffuser au niveau régional et national l'existence de la CNMSE auprès des instances professionnelles.
5. Diffuser dans les médias un document d'information « CNMSE » permettant l'adhésion.

Son siège est situé 9 rue du Garet Lyon 69001